

Le secteur à profit social bruxellois en quelques chiffres :



17%

de l'emploi régional, soit 107.000 travailleurs



15%

des entreprises, soit 5.700 entreprises

- **8300** lits hospitaliers
- **5678** lits MR (non-commerciaux)
- **550** lits dans les IHP
- **300** lits dans les MSP
- **50** structures d'hébergement pour personnes handicapées
- **Plus de 500** structures de service d'accueil de l'enfance
- **12** ETA offrant **60** services différents avec **1450** travailleurs en situation de handicap
- **128** entreprises mandatées en insertion
- Plus de **1.500.000** heures d'aide à domicile à Bruxelles
- **71** services pour personnes en difficulté (maison d'accueil, hébergement, guidance, etc.)
- Plus de **1000** lits ouverts dans les centres d'hébergement (hors urgence) pour personnes en difficulté
- **1.650** ASBL assurent l'animation socioculturelle, sportive et artistique.

LES 29 FÉDÉRATIONS MEMBRES DE BRUXEO

Soins de santé : GIBBIS, SANTHEA, UNESSA et ZORGNET ICURO.

Aide et soins à domicile : FASD, FCSD, FSB et ZORG-GEZIND.

Action sociale et bien-être : ACSEH, AIBB, AMA, ANCE, ASAH, FEBRAP, FIMS, FIPE, FISSAAJ, FSMI, SOM et VWV.

Socioculturel : CESSOC, CODEF et SOCIARE.

Enseignement : FELSI et SEGEC.

Mutualités : ANMC, LM MUTPLUS, Mutualités Libres & Solidaris Brabant.



Président
Jean-Claude Praet

Administrateur délégué
Christian Dejaer

Directeur
Bruno Gérard

Tél : 02 210 53 08
bruno.gerard@bruxeo.be
www.bruxeo.be
Quai du Commerce 48
(b3A) 1000 Bruxelles

Les employeurs du secteur à profit social sont représentés aux autres niveaux de pouvoir par :

UNIPSO www.unipso.be
pour la Région wallonne

UNISOC www.unisoc.be
pour le fédéral

VERSO www.verso-net.be
pour la Flandre



Texte intégral du mémorandum 2024 de BRUXEO disponible sur www.bruxeo.be



Mémo- randum BRUXEO

En vue des élections
régionales bruxelloises
de 2024

LES 8 PRIORITÉS DE BRUXEO

pour renforcer la justice sociale et soutenir le dynamisme et l'efficacité des entreprises à profit social bruxelloises

- 1.** Le développement et l'augmentation de l'offre de services doivent se construire sur base d'une programmation pluriannuelle, concertée avec les représentants des fédérations et des employeurs du non-marchand, tenant compte de l'évolution des besoins des usagers (bruxellois et non-bruxellois) et d'un financement structurel suffisant à sa mise en œuvre et liquidé aux institutions dans les temps impartis.
- 2.** La gestion efficace des ASBL ainsi que les objectifs de qualité et de continuité des services requièrent de **renforcer l'attractivité des métiers et l'encadrement des travailleurs comme des usagers**. La reconnaissance et la valorisation des fonctions de coordination nécessitent également d'être améliorées. Ces différents éléments permettront de soutenir le bien-être au travail, de recruter des talents et de lutter contre la pénurie de personnel.
- 3.** BRUXEO désire encourager une **politique de formation ambitieuse, garantissant un niveau de qualification adéquat et un volume de diplômés bruxellois suffisant** pour répondre aux besoins des usagers. Financer le remplacement du personnel en formation est indispensable afin d'assurer la continuité des services, tandis qu'accélérer la procédure de reconnaissance des diplômes étrangers doit permettre de répondre en partie au manque d'effectif.
- 4.** Le renforcement de l'impact social des ASBL demande de **limiter la charge de travail excessive liée aux contraintes administratives**. Celles-ci réduisent le temps et les ressources dédiées à la mission sociale de base. Un juste équilibre doit également être établi dans le reporting des subsides publics entre l'autonomie/responsabilité de gestion des opérateurs et le contrôle des pouvoirs publics tandis que le principe « only once » doit être appliqué.

- 5.** Le soutien structurel des pouvoirs publics garantit une approche non marchande des services d'intérêt général et permet **l'accessibilité pour tous les citoyens à des services de qualité répondant à leurs besoins fondamentaux**. Ces services ont de nombreux impacts positifs pour la collectivité (cohésion sociale et réduction de coûts futurs supplémentaires) mais aussi pour l'ensemble des entreprises concernant la disponibilité des travailleurs (qui peuvent compter sur des structures pour enfants et jeunes, pour personnes âgées, pour personnes handicapées, etc.), leurs compétences (enseignement et formation), leur état de santé, etc.
- 6.** La création d'un cadre institutionnel efficace et la juste **adéquation des politiques publiques aux réalités de terrain** passent notamment par un renforcement des organes de concertation existants assurant un dialogue social structuré, et par une bonne cohérence des compétences gérées par les différentes entités fédérées bruxelloises et celles gérées à d'autres niveaux de pouvoir, afin d'offrir une meilleure lisibilité et éviter des phénomènes de concurrence.
- 7.** Les entreprises à profit social sont actrices d'une **économie de la transition** et veillent à devenir exemplaires d'un point de vue social et environnemental tout en restant attentives à l'évolution des besoins et des attentes de la population. Pour promouvoir la transition des entreprises à profit social, BRUXEO souhaite pérenniser et développer les services mutualisés à destination des ASBL bruxelloises en énergie, diversité & inclusion, digitalisation, etc. Le financement de ces projets devrait être structurel.
- 8.** L'esprit d'entreprendre et le développement des entreprises à profit social doivent être dynamisés en soutenant **l'innovation sociale et la mutualisation de services au bénéfice de l'ensemble des entreprises** à profit social bruxelloises afin de créer de l'emploi, de répondre à des besoins insuffisamment satisfaits, d'améliorer l'efficacité des ASBL en dégageant du temps pour leurs missions sociétales de base et de renforcer la qualité de leurs services.



La confédération des entreprises à profit social (BRUXEO) est l'organisation représentative des employeurs du secteur non marchand de la Région de Bruxelles-Capitale. BRUXEO développe 3 principales missions :

- 1. Coordonner, représenter et promouvoir les intérêts patronaux intersectoriels** au niveau fédéral en collaboration avec UNISOC et au niveau de la Région de Bruxelles-Capitale en participant au dialogue socio-économique (BRUPARTNERS), aux accords du non-marchand et à divers lieux de concertation (ACTIRIS, IRISCARE, Bruxelles Formation, etc.).
- 2. Développer et mutualiser des services de qualité** pour ses membres et les entreprises à profit social bruxelloises **dans une logique de transition**. BRUXEO développe actuellement 3 services :
 - **ENERGIE** : améliorer la performance énergétique des bâtiments, offrir des conseils et des accompagnements techniques, sensibiliser à l'utilisation rationnelle de l'énergie;
 - **DIVERSITÉ ET INCLUSION** : informer et accompagner les employeurs du secteur, promouvoir la diversité dans la GRH des ASBL, veiller à l'accessibilité de tous aux services non marchands ;
 - **DIGITALISATION** : accompagner les ASBL dans une démarche numérique responsable pour améliorer leur accessibilité, leur efficacité opérationnelle, leur communication ou leur gestion.
- 3. Être un lieu de rencontres, d'échanges et de réflexions entre pairs** sur les principaux défis et enjeux du secteur. Promouvoir le développement du secteur à profit social, ses valeurs et son modèle socio-économique.